



Strasbourg, le 3 octobre 2001

[PF: CC-Cult/1erBureau/documents/CC-CULT-BU(2001)2A_F]

CC-CULT-BU(2001)2A

CONSEIL DE LA COOPERATION CULTURELLE

COMITE DE LA CULTURE

Réunion de Bureau

Chisinau, 4 (9h30) – 5 (17h00) octobre 2001
(Palais de la République
Bâtiment B, 2^e étage
Str. Nicolai Iorga, 21)

PROGRAMME EUROPEEN D'EXAMEN DES POLITIQUES CULTURELLES NATIONALES

LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA MOLDAVIE

RAPPORT D'UN GROUPE EUROPEEN D'EXPERTS

Point 8 du projet d'ordre du jour

Destinataires:

- Membres du Comité de la culture

Les documents peuvent être consultés sur le site Internet réservé de la coopération culturelle: <http://culture.coe.int>, username et mot de passe: decstest.

PROJET DE DECISIONS

Le Bureau du CC-CULT :

- prend note du rapport d'experts sur la politique culturelle de la Moldavie (CC-CULT-BU(2001)2A) et félicite les auteurs pour sa qualité ;
- remercie les autorités moldaves pour leur invitation de tenir la 1^{ère} réunion du Bureau du CC-Cult à Chisinau à l'occasion du débat national sur la politique culturelle de la Moldavie ;
- se félicite que le projet MOSAIC II contribuera à la mise en œuvre des recommandations contenues dans ce rapport.

Membres du groupe d'experts

Mme France Lebon, Présidente (Belgique),
Directrice à la Direction Générale de la Culture, Ministère de la Communauté Française, Belgique.

Mme Maria Berza (Roumanie)
Ancienne secrétaire d'Etat à la Culture - Roumanie, Présidente du Centre roumain de la politique et des projets culturels (CERC), vice-présidente de Romania, Fondation Pro Patrimonio

M. Joost Smiers, (Pays-Bas)
Centre de Recherche, Ecole des arts d'Utrecht - Pays-Bas

M. Bill Dufton, Rapporteur (Grande-Bretagne)
Consultant indépendant, conférencier invité en politique culturelle européenne à l'Université de Northumbrie, Angleterre.

Pour le Conseil de l'Europe

M. Jean-Philippe Gammel
Projet MOSAIC, Direction de la politique et de l'action culturelle

Remerciements

Les experts souhaitent exprimer leurs remerciements à tous ceux qui ont pris part à nos réunions en Moldavie pour leur accueil chaleureux, leur intérêt pour notre mission et son succès. Les éventuelles erreurs ou omissions de ce rapport ne sauraient leur être attribuées.

Fait exceptionnel, nous fûmes invités à discuter avec le Président Lucinschi et le Premier ministre Braghis ainsi qu'avec le ministre de la Culture, M. Ghenadie Ciobanu et M. Gheoghe Duca, Président de la commission parlementaire de la Culture, de l'Education, des Sports, des Médias et des Sciences, ainsi qu'avec d'autres membres de cette commission et avec M. Valeriu Culev, le Directeur-général adjoint et avec d'autres représentants de la Direction d'Etat des relations et des langues nationales. Nous avons aussi eu l'occasion de rencontrer des représentants des autorités régionales et locales de Chisinau, Gagauzy, Taraclia, Cahul et Orhei. A la fin de notre visite, nous avons donné une conférence de presse avec le ministre. A Chisinau, nos réunions ont impliqué les représentants de toutes les grandes institutions culturelles nationales et les établissements de formation culturelle, ainsi que la Soros Foundation Moldavie. Une liste des rencontres figure à la fin du rapport. Notre travail a été en outre éclairé par des visites d'expositions, des concerts et des représentations.

Les experts souhaitent en particulier remercier M. Eugen Martin, Directeur de la Division de l'Image et des Relations internationales au ministère de la Culture qui a coordonné le Rapport National et organisé notre visite, pour son engagement actif dans notre mission.

Programme d'activités des experts

6-8 décembre 1999

Rencontres préliminaires à Chisinau du Chef de la Direction de l'Action et de la Politique culturelles et du Rapporteur avec le ministre et les directeurs du ministère

21-29 décembre 2000

Visites du groupe d'experts à Chisinau, Gagauzy, Taraclia, Cahul et Orhei

9 mars 2001

Rencontre des experts dans les bureaux du Conseil de l'Europe à Paris

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
Un nouveau départ avec la culture ?.....	7
Le Rapport national	7
Autre documentation appropriée	8
CONTEXTE HISTORIQUE	9
Le chemin de l'identité culturelle et nationale	9
L'Etat indépendant : de 1989 à aujourd'hui	9
LA POLITIQUE CULTURELLE : DEFIS ET CHANCES.....	10
L'économie en crise : la culture en danger.....	10
La politique culturelle : une définition opérante	11
Les bienfaits de la politique culturelle	12
CULTURE ET FINANCE	12
Les institutions et réseaux nationaux sur le fil	12
Une situation de crise	13
Comment en sortir ?	14
RESPONSABILITES ET STRUCTURES.....	14
La stratégie de protection à l'avenir	14
" Un ministère de la Culture musclé et entreprenant "	15
Nouvelles tâches pour le ministère.....	15
Réorienter le développement stratégique	16
STRATEGIE ET PARADOXE : LES ASPECTS DE LA CREATIVITE.....	17
La diversité culturelle et la question linguistique.....	17
Les institutions culturelles nationales.....	18
La responsabilité de l'Etat à l'égard des artistes	19
De nouvelles activités et nouvelles méthodes de travailler.....	20
S'engager avec les artistes.....	21
L'éducation artistique et la formation professionnelle.....	21
PROTEGER LE PATRIMOINE NATIONAL	22
Les musées et la protection du patrimoine	22
Le folklore et l'artisanat traditionnel.....	23
LA POLITIQUE CULTURELLE ET LES REGIONS	23

Les autorités régionales et locales	23
Le besoin d'une politique culturelle au niveau régional	24
La décentralisation et le partage des responsabilités	25
RELATIONS INTERNATIONALES.....	26
Isolement national et intégration européenne.....	26
LA PARTICIPATION PUBLIQUE A LA VIE CULTURELLE	28
Le développement des ONG.....	28
La culture et la société ouverte : la Fondation Soros en Moldavie	29
Programmes et projets Soros récents en Moldavie.....	29
LES INDUSTRIES CULTURELLES.....	30
Les médias	30
Moldavie TV	31
Le secteur du livre	31
Cinéma.....	31
RESUME DES RECOMMANDATIONS	33
ANNEXES	37
List of contacts and interview partners.....	37
Select Bibliography	39

INTRODUCTION

Un nouveau départ avec la culture ?

“ Si je pouvais tout recommencer, c’est par la culture que je le ferais “ Jean Monnet

1. Commençons ce rapport en remerciant les autorités moldaves de leur décision de réexaminer leur politique culturelle nationale dans un contexte européen, dix ans à peine après que leur pays a recouvré l’indépendance, en plein programme de réformes politiques et administratives et de changements sociaux, en un moment de crise économique extrême. A cette heure, soit la culture deviendra comme nous l’espérons l’un des moteurs principaux du développement réussi de la Moldavie comme Etat européen démocratique, soit elle se retrouvera marginalisée du fait des nombreuses pressions exercées par le processus de transition.

2. Notre rapport est fondé sur un programme intensif de rencontres ayant eu lieu en Moldavie au cours d’une unique semaine entre le 21 et le 29 octobre 2000. Dans une période si brève, sans possibilité de répéter notre visite avant de rédiger notre rapport, il nous a été impossible de consulter tous les acteurs de la vie culturelle ou ceux qui joueront un rôle dans la politique culturelle du pays à l’avenir. Depuis lors, les élections parlementaires du 25 février 2001 ont altéré l’équilibre du pouvoir politique du pays et ce rapport est donc destiné à un nouveau gouvernement et à un nouveau ministre de la Culture.

3. Une semaine, dit-on, est une longue période en politique mais c’est fort court pour faire une évaluation raisonnée de la riche culture moldave, complexe et diverse, des politiques retenues par les autorités et des défis auxquels elles sont confrontées. On nous avait demandé de nous attacher aux aspects financiers, à la décentralisation et à la créativité, et de faire des recommandations. Nous nous y sommes efforcés sans négliger tout l’éventail des questions généralement traitées dans le programme d’évaluation du Conseil de l’Europe. Nous espérons que le présent rapport contribuera utilement au débat national initié par les autorités moldaves elles-mêmes.

Le Rapport national

4. La première étape du processus d’examen fut la préparation par les autorités d’un Rapport national, document fort utile aux experts dans leur travail. Nous avons compris qu’il était question d’enrichir ce Rapport. Sous sa forme actuelle, il nous a paru s’assimiler à une déclaration d’intention de la part du ministère et de divers secteurs culturels plus qu’à une analyse exhaustive d’une politique d’ensemble : cette analyse s’impose et requerra une large auto-évaluation des forces, faiblesses, chances et menaces.

5. Cependant, la préparation de ce Rapport national constitue déjà un point de départ incomparable d’où lancer un débat public plus exhaustif sur la politique culturelle à tous les niveaux. Afin de promouvoir ce processus, nous estimons qu’il serait utile que le gouvernement ajoute une courte préface lors de la publication du Rapport pour affirmer l’importance donnée à la formulation et au développement d’une politique culturelle comme étant une partie intégrante de la nouvelle identité moldave, du

programme de réformes sociales, politiques, économiques du pays et de ses aspirations à une intégration croissante dans les institutions européennes.

6. Le Rapport comprend une déclaration utile sur les pouvoirs conférés par le Parlement au ministère de la Culture et nous pensons qu'il serait utile d'y ajouter, au début, l'exposition et l'évaluation des projets, objectifs et priorités établis par le ministère lui-même depuis 1989, les modifications qu'il a fallu leur apporter entre-temps et les résultats obtenus depuis. Nous suggérons en outre d'ajouter un bref compte-rendu de la méthodologie adoptée pour établir ce Rapport : qui sont les auteurs, qui a été consulté, quelles sont les initiatives supplémentaires prévues.

Autre documentation appropriée

7. La tâche des experts a été facilitée par l'existence d'un certain nombre de rapports et recensions récents que nous recommandons aux autorités moldaves ; les détails s'en trouvent dans la bibliographie choisie à la fin du présent rapport. Deux études indépendantes sur des aspects spécifiques de la politique culturelle en Moldavie ont été achevées il y a peu : l'une sur le secteur du livre, l'autre sur les médias. En outre, tandis que nous ébauchions ce rapport, le Conseil de l'Europe a terminé les deux premières études de son nouveau programme d'Examens transversaux destinés à compléter les examens des politiques culturelles nationales : ces études traitent respectivement des Institutions culturelles nationales en transition et de la Gestion de la diversité culturelle : toutes deux sont directement liées aux questions soulevées par le développement de la politique culturelle moldave.

8. Plus généralement, les arguments et recommandations de ce rapport doivent être compris dans le cadre de la contribution majeure du Conseil de l'Europe au débat sur la culture et le développement en Europe, *In from the Margins* et à ses deux thèmes centraux : " faire quitter aux millions d'Européens dépossédés et désavantagés les marges de la société et à la politique culturelle la lisière de la gouvernance."

CONTEXTE HISTORIQUE

Le chemin de l'identité culturelle et nationale

9. Les faits historiques suivants seront probablement connus. Cependant, la culture est création historique et en particulier l'histoire récente de la langue moldave (c'est-à-dire du roumain) en Moldavie est d'une importance cruciale pour comprendre la quête d'une identité nationale et culturelle par la nouvelle république au début du XXI^{ème} siècle.

10. La Moldavie s'est formée comme Etat indépendant au XIV^{ème} siècle, entre les Carpathes orientales et le Dniestr, mais le pays qui porte aujourd'hui le nom de Moldavie enjambe deux régions historiques différentes - la Bessarabie roumanophone à l'ouest et le Transdniestr peuplé de Slaves à l'est. La République de Moldavie s'étend entre le Prout à l'ouest et le Dniestr à l'est ; elle jouxte la Roumanie et l'Ukraine : au sein de ces frontières elle n'avait pas joui d'indépendance à l'époque moderne.

11. En 1940, conformément au Pacte Molotov-Ribbentrop, la Moldavie fut taillée dans la Moldavie roumaine dont la partie orientale, entre le Prout et le Dniestr, est aussi appelée Bessarabie, pour devenir la République socialiste soviétique de Moldavie. Le nord et le sud du territoire furent cédés à l'Ukraine tandis que la Bessarabie était soumise à la soviétisation. En 1941, la république socialiste soviétique fut occupée par les armées allemande et roumaine et des milliers de juifs bessarabiens furent par la suite déportés à Auschwitz. En 1944, le pays fut réoccupé par l'armée soviétique et la domination soviétique confirmée par le Traité de Paris de 1947.

12. Partie constitutive de l'Union soviétique, la configuration classique de la Moldavie aux marches de l'Europe fut bouleversée par un programme impitoyable d'intégration et d'uniformisation qui inclut la déportation de milliers de Moldaves roumains en Sibérie et au Kazakhstan ainsi que l'établissement de nombreux instituts éducatifs et scientifiques identiques à ceux du reste de l'URSS. Le russe devint la langue officielle de l'Etat et le roumain moldave fut "russisé" par l'imposition de l'alphabet cyrillique. Nicola Dima, dans *From Moldavia to Moldavia*, nous apprend que le folklore lui-même, notamment la musique et la danse, assidûment encouragées par le régime soviétique, et spécialités fameuses de la Moldavie dans toute l'Union, furent réinterprétées et déformées pour les éloigner de leur origine roumaine.

L'Etat indépendant : de 1989 à aujourd'hui

La conception partagée de l'identité nationale joue un rôle particulièrement important dans une société multiculturelle du fait du besoin plus intense d'un sentiment d'appartenance unifiant les diverses communautés. (PAREKH Bhiku, *Rethinking multiculturalism*, Macmillan Press, 2000).

13. En 1991, à la suite de l'effondrement de l'Union Soviétique, la Moldavie devint un Etat indépendant. Par cet acte juridique et symbolique, elle devenait une démocratie en herbe, multiraciale et multilingue, au sein d'une république présidentielle (devenue depuis 2000 une république parlementaire). Cependant, cette indépendance n'a pas réglé les problèmes de l'identité nationale et culturelle sur le territoire. Dans l'hebdomadaire de Gagauz, *Literatura si Arta*, E. Mandacanu a considéré qu'au moment de l'indépendance, la population était en gros divisée en quatre groupes nourrissant quatre opinions distinctes quant à l'avenir :

- i. Nous sommes des Moldaves (peuple distinct) et voulons faire partie de l'URSS.
- ii. Nous sommes des Moldaves (peuple distinct) mais voulons que notre république devienne un Etat indépendant
- iii. Nous sommes des Roumains (Roumains moldaves) mais voulons vivre dans un Etat indépendant
- iv. Nous sommes des Roumains (Roumains moldaves) et voulons nous associer à la Roumanie.

In BRUCHIS Michael, *The Republic of Moldavie - from the collapse of the Soviet Empire to the Restoration of the Russian Empire*, East European Monographs, Boulder/Columbia University Press NY 1996

14. Quand le moldave (c'est-à-dire le roumain) a été adopté comme langue officielle du nouvel Etat par la nouvelle constitution, les tensions soulignées par l'analyse de Mandacanu se sont vite manifestées. De la part des citoyens russes et d'autres minorités dont le russe est la langue maternelle, il y eut une vive opposition et en 1991 tant les régions de Gagauz que du Transdnestr de la Moldavie réclamèrent leur propre indépendance. Le gouvernement leur opposa un refus. Après d'intenses négociations, la Gagauzia (région dominée depuis l'époque tsariste par sa communauté turque chrétienne) se vit accorder un statut d'autonomie en 1994. La question de l'indépendance de l'enclave principalement slave du Transdnestr provoqua une guerre civile aussi brève qu'intense en 1992 avant qu'un armistice bancal fût signé qui a jusqu'ici contrôlé les séparatistes ; on ne sait comment cette situation sera réglée.

15. Entre la crise politique de 1991-2 et l'effondrement du rouble russe de 1998, la situation économique de la Moldavie n'a pas cessé d'empirer. De piètres récoltes, la chute des marchés dans l'ex-Union soviétique, une fraude fiscale massive, un marché noir florissant, la perte effective du pôle industriel dans le Transdnestr, une dépendance à l'égard de sources énergétiques extérieures y ont toutes contribué. De même que le fardeau de la dette à l'égard des organismes financiers internationaux qui a représenté l'an dernier 30% du budget. La pauvreté s'est énormément répandue et l'écart entre les plus riches et les plus pauvres s'est creusé : plus de 90% de la population ne gagne que 2 dollars par jour et en 1999 les arriérés de salaires dans le secteur public allaient jusqu'à quatre mois et demi. Si nous avons trouvé un optimisme tranquille auprès du ministère des Finances quant aux perspectives générales d'une amélioration pour 2000 et 2001, l'économie moldave reste en crise.

LA POLITIQUE CULTURELLE : DEFIS ET CHANCES

L'économie en crise : la culture en danger

La culture d'une société est étroitement liée à ses institutions économiques, politiques et autres. Il n'y a pas de société qui développe d'abord sa culture puis ces institutions ou le contraire. Toutes sont également vitales pour sa survie, naissent et se développent ensemble et sont influencées l'une par l'autre. PAREKH Bhiku, *ibid.*

16. La culture ne peut espérer échapper aux difficultés économiques actuelles de la Moldavie ou au régime d'austérité extrême du gouvernement ; on ne peut pas attendre qu'elle fleurisse comme une force dynamique, positive et indépendante dans un climat de corruption. Depuis la déclaration d'indépendance en 1991, le progrès de la Moldavie vers une société civile et une économie de marché s'est trouvé empêché par toutes sortes de difficultés et bien que le pays ait à présent signé plusieurs conventions européennes, on convient qu'un fossé sépare encore la législation et la pratique à bien

des égards. Aux yeux des experts, il y a un vrai danger que la culture et son ministère dans ce gouvernement, soient de plus en plus marginalisés.

17. Si semblable déclin doit être évité, le rôle de la culture comme agent dynamique du changement et de la cohésion sociale, de la revitalisation économique, du développement durable et de la société civile doit être plus largement compris et accepté au niveau politique. La Commission mondiale sur la culture et le développement de l'UNESCO n'a-t-elle pas dit :

La Culture modèle toute notre réflexion, notre imaginaire et notre comportement. Elle transmet un comportement, est une source dynamique de changement, de créativité, de liberté et réveille les possibilités d'innovation. Pour les groupes et les sociétés, la culture est énergie, inspiration, et source de force, ainsi que connaissance et reconnaissance de notre diversité. *Our Creative Diversity*, UNESCO 1995.

Nous exhortons le gouvernement moldave à reconsidérer le rôle que peut jouer la culture dans la période de transition actuelle et au-delà. Cela signifie qu'il lui faudra prendre des initiatives hardies, pratiques et urgentes - grâce à la législation et au budget national - afin de promouvoir une politique culturelle ambitieuse et à long terme qui puisse apporter des bienfaits spécifiques et substantiels au pays et à sa prospérité socio-économique future.

La politique culturelle : une définition opérante

18. Le Rapport national nous invite à nous demander ce que nous entendons par "politique culturelle". Nous avons donc adopté la définition suivante dans le contexte du Programme du Conseil de l'Europe et celui, spécifique, de l'enquête en cours en Moldavie. Dans les deux cas, la politique culturelle représente le jugement et la détermination des autorités - nationales, régionales ou locales - à intervenir avec d'autres dans certains domaines particuliers d'activités pour le plus grand profit du public. Voici quelques-unes des caractéristiques principales de leur intervention :

- La reconnaissance internationale croissante de la culture comme un moyen-clé de communication et de développement socio-économique durable
- Dans la plupart des pays européens, la politique culturelle se concentre sur les arts et le patrimoine mais la définition peut être élargie pour inclure des activités commerciales et non-commerciales, une interaction constante entre elles et pour embrasser des activités artistiques en amateur comme professionnelles
- Des domaines appropriés d'intervention peuvent comprendre l'éducation et la formation, les arts et la création en tout genre, la protection du patrimoine, les industries culturelles, le marketing et la distribution, l'élargissement de l'auditoire, les institutions culturelles, la participation individuelle, les réseaux d'accès, les équipements.
- L'intervention des autorités publiques peut prendre un certain nombre de formes, directes et indirectes, législatives et financières
- La tendance générale de la politique culturelle en Europe (à l'est comme à l'ouest) veut que les autorités publiques :
 - se désengagent autant que possible de la gestion directe des activités et institutions culturelles
 - encouragent le développement d'institutions et de réseaux vigoureux indépendants
 - agissent avec des partenaires issus du secteur public et/ou privé

- identifient les responsabilités publiques au niveau régional et local aussi bien que national
- soutiennent les activités culturelles pour leur valeur intrinsèque
- soutiennent la culture comme moyen d'atteindre des objectifs de politique socio-économique et le développement de la société civile
- établissent les subventions des programmes sur la base d'accords précis sur les buts, objectifs et résultats
- équilibrent la réponse aux besoins des institutions culturelles avec des programmes de financement encourageant le développement créatif, les initiatives des artistes et de nouvelles méthodes de travail
- attendent que la plupart des activités soient financées de manière plurielle - mécénat, subventions, revenus d'exploitation et autres.

Les bienfaits de la politique culturelle

L'activité culturelle est le rempart de la société civile en ce qu'elle sensibilise les citoyens à la valeur de la créativité individuelle, pas seulement dans les arts mais dans tout le spectre de la vie socio-économique et qu'elle promeut l'assurance et la conscience personnelles.

Equipe d'action européenne pour la culture et le développement, *In from the Margins*, Conseil de l'Europe 1996

19. Nous estimons que les bienfaits potentiels d'une politique culturelle énergique, ambitieuse et exhaustive sont ceux définis par Jacques Renard dans une enquête précédente. L'objectif principal est de préserver le patrimoine national et le transmettre aux générations futures, de même que soutenir la création artistique dans toute sa diversité et prendre des initiatives pour rendre plus accessibles toutes les formes de culture et d'activité artistique. Cependant, si l'on convient que le processus de réforme économique et de développement repose sur du qualitatif, pas seulement du quantitatif, il est clair que la culture est bien davantage qu'un secteur discret, qu'elle constitue en fait une partie du développement lui-même.

20. En outre, la poursuite d'une politique culturelle vigoureuse et diverse encouragera le développement soutenu de la société civile - une société où fleurissent les droits individuels, où la participation démocratique est la norme, où les associations ou agences multiples développent leurs propres projets dans le cadre d'une libre compétition qu'il incombe aux autorités de garantir. La culture est un facteur vital dans la quête de nouvelles valeurs, de nouvelles références morales et psychologiques dans le maelström de changements confrontant la société moldave aujourd'hui.

CULTURE ET FINANCE

Les institutions et réseaux nationaux sur le fil

21. Le Rapport national décrit une sérieuse réduction des subventions publiques au cours de la période 1995-99 pour les institutions culturelles et leurs réseaux tant aux niveaux nationaux que locaux. Ce déclin a résulté de la crise économique, des effets de l'inflation et de la dévaluation et en dernier ressort de l'incapacité du gouvernement de verser l'intégralité du budget alloué au Ministère au cours des années financières successives.

22. Le déclin des crédits publics a été en partie contrebalancé par les efforts déterminés des principales institutions culturelles visant, sur le conseil du ministère, à accroître et

diversifier leurs revenus d'exploitation, notamment au moyen des honoraires qu'elles peuvent réclamer en échange d'activités éducatives et de la location de locaux. Certaines des institutions les plus importantes ont su trouver des fonds supplémentaires quoique limités sous formes de bourses venues de fondations indépendantes ou d'entreprises. D'autres ont tiré profit de tournées internationales de leurs spectacles. C'est ainsi que l'Opéra d'Etat de Chisinau et les compagnies de ballet sont devenues familières aux spectateurs de Grande-Bretagne et d'excellents ambassadeurs de la Moldavie ; on ne saurait toutefois surestimer la fatigue et l'épuisement des équipes du fait d'un emploi du temps écrasant lors des tournées.

23. D'après les informations du Rapport national, il nous semble que les institutions nationales ont répondu aussi bien qu'on pouvait l'espérer à la demande ministérielle d'accroître leurs fonds extra-budgétaires. Cependant, dans les circonstances économiques actuelles, et même dans le contexte des prévisions plus optimistes du gouvernement pour 2000 et 2001, il est probable qu'on ne pourra guère augmenter ces ressources. En tout cas, ces fonds ne représentent qu'un supplément bienvenu : on ne peut attendre des fondations privées ou du mécénat industriel qu'il supplée aux subventions publiques ni qu'il s'y substitue.

24. Il faut aussi reconnaître que ces fonds extra-budgétaires ne peuvent profiter qu'à un nombre relativement réduit d'organisations publiques et qu'ils dépendent toujours des facilités qui leur sont faites comme d'autres circonstances particulières. Si l'on envisage le long-terme, il faut noter que la collecte de fonds est affaire complexe, exigeant beaucoup de temps et d'expertise et divers talents professionnels spécifiques : des possibilités de formation appropriée doivent donc exister afin d'encourager et décupler le potentiel de collecte de fonds extérieurs qui a commencé. Pour plus de détails, nous renvoyons le lecteur aux récents rapports d'Andrew McIlroy et Peter Inkei recensés dans la bibliographie choisie.

Une situation de crise

25. Il n'est que trop manifeste aux yeux des experts qu'en général la position financière des institutions et des réseaux est en situation permanente de crise sinon de banqueroute : les salaires sont très bas et en retard ; des déficits substantiels se sont accumulés ; les bâtiments sont souvent dégradés ; l'équipement indispensable n'est pas réparé ni remplacé. En outre, les grandes formations de spectacle sont empêchées par la législation moldave sur l'emploi d'introduire des réformes très nécessaires dans leurs contrats et pratiques de travail et se retrouvent ainsi coincées entre leurs structures soviétiques et une économie de marché embryonnaire : à notre avis, une stratégie d'emploi culturel spécifique s'impose qui soit étayée par la législation et adaptée aux nécessités opérationnelles du secteur.

26. Après dix années de regrets, il reste quasi impossible de parler d'un marché de biens et de services culturels en Moldavie et semblable marché n'advient pas avant quelques années, car son développement est lié à l'état général de l'économie. Dans ces conditions, la productivité et l'efficacité, tout comme la créativité et l'innovation sont sans cesse menacées. Inévitablement, les institutions s'interrogent : " quelle est la valeur vraiment accordée à la culture par l'Etat ? " La triste réponse à cette question semble être fournie par le nombre des meilleurs artistes du pays qui s'exilent pour trouver de meilleures conditions de vie et de travail.

Comment en sortir ?

27. Que faire ? Une proposition, avancée durant notre visite, est de créer un fonds pour la culture sur le modèle estonien qui recueillerait un pourcentage de la TVA acquittée sur le tabac et l'alcool ; le parlement devrait entériner la législation nécessaire. Une autre suggestion serait de faire davantage pour attirer les subventions exceptionnelles de certaines des fondations les plus importantes et nous exhortons le ministère à s'attarder plus particulièrement sur cette dernière possibilité.

28. Cependant, on ne peut se dissimuler que le plus important dans la situation actuelle est que le gouvernement renouvelle sa foi dans le secteur culturel et dans sa vertu de catalyseur majeur du développement socio-économique : les nécessités principales sont

- une conception stratégique des besoins de subventions en capital comme en revenu
- davantage de fonds publics pour protéger et moderniser les institutions et réseaux publics
- une augmentation significative en termes réels du budget ministériel
- des mesures fiscales en faveur des artistes et des institutions culturelles dans une économie de marché
- une stratégie d'emploi culturel spécifique, centrée sur les besoins du secteur
- des incitations pratiques sous forme d'abattements fiscaux pour encourager les mécènes industriels et les donateurs
- des dispositifs de formation continue, notamment en gestion de projet et de changement

29. Accroître le financement ne suffit pas à la solution et nous ne saurions affirmer que le gouvernement seul pourra résoudre la crise actuelle de la vie culturelle moldave en injectant plus d'argent. Le Rapport national illustre bien, qu'outre les besoins urgents de financement public, il existe des questions cruciales de politique et de structure : nous appelons les autorités moldaves à les régler sans retard.

RESPONSABILITES ET STRUCTURES***La stratégie de protection à l'avenir***

30. Depuis l'indépendance, le ministère de la Culture a toujours été d'avis que dans le domaine culturel, les processus de réformes administrative et économique devraient être progressifs et si possible ne pas causer de dégâts. Confronté à ce qu'on pouvait baptiser par euphémisme des difficultés à court-terme, la stratégie principale du ministère a consisté à éviter les mesures arbitraires, à protéger les institutions et réseaux culturels des pires effets de la crise économique et du régime ultérieur d'austérité dans les dépenses publiques.

31. Cette stratégie honorable a permis une certaine continuité et stabilité dans des circonstances fort instables. Le ministère a su éviter des réductions arbitraires de l'activité, ce qui n'est pas un mince succès, mais la stratégie actuelle recèle des faiblesses aussi bien que des atouts, qui sont d'ailleurs le reflet des structures l'étayant. Le Rapport national et nos discussions avec le ministre, ses collègues et les directeurs des institutions nationales ont bien mis en relief ces faiblesses.

32. Comment le ministère pourrait-il avoir anticipé la sévérité et la longueur de la crise actuelle ? Le handicap principal de sa stratégie fut de prévoir des solutions à court-terme à des problèmes de transition dont on voit bien à présent qu'ils sont à moyen, voire à long terme - des problèmes de financement, d'infrastructure et d'organisation - réclamant des politiques et des stratégies ambitieuses. Nous avons compris que dans ce contexte durable de crise économique on s'inquiète partout de la dévaluation culturelle du pays : le ministère lui-même a peu d'espace de manœuvre stratégique et politique.

“ Un ministère de la Culture musclé et entreprenant “

33. Le ministère devrait être invité à développer une politique culturelle extensive et ambitieuse mais pour disposer du consensus politique, celle-ci doit avoir de bons rapports avec un certain nombre de domaines-clés, dont

- les arts et le patrimoine (qui constitue le cœur des responsabilités actuelles du ministère)
- les industries culturelles (en particulier la télédiffusion, le cinéma, l'industrie du livre et du disque)
- les Judets, qui sont les interlocuteurs principaux du ministère pour développer un politique culturelle nationale aux niveaux régionaux et locaux
- les autres ministères ou administrations dont l'action et le budget a un effet direct ou indirect sur la culture
- les ONG, les associations bénévoles et les clubs, dont les activités ou l'absence sont un baromètre de la société civile

34. Plus largement, nous estimons qu'il est vital pour le développement de la politique culturelle moldave que le ministre de la Culture soit en situation de coordonner l'action entre toutes les agences responsables de tout l'éventail des activités décrites par la Loi sur la culture. Nous recommandons donc que le gouvernement établisse catégoriquement que ce ministère est de droit le stratège du développement culturel et de la coordination nationale, celui chargé de veiller à ce que la culture joue tout son rôle dans chaque aspect de la reconstruction moldave.

35. Nous soulignons que cette recommandation ne vise pas à accroître la centralisation du ministère mais à rendre son rôle plus efficace et transparent dans les domaines-clés du développement politique et de la coordination nationale. Les experts souscrivent à la formule de Jacques Renard dans un autre examen : “un ministère de la Culture musclé et entreprenant “ - qui suscite le débat, définit les objectifs cohérents, coordonne les intérêts et instille un sentiment de finalité en fondant sa crédibilité sur une vue d'ensemble, le dialogue et la consultation, la clarté des objectifs, la transparence des structures, des procédures et critères utilisés dans les dotations et les prises de décision.

Nouvelles tâches pour le ministère

36. Quand même sa mission est étroitement définie pour les arts et le patrimoine, les experts recommandent que le ministère commence à promouvoir une politique plus flexible et exhaustive et qu'il aborde des tâches nouvelles et importantes qu'il peut seul entreprendre effectivement. Ces tâches que nous tenons pour urgentes comprennent :

- une coordination interne de la politique et une auto-évaluation du ministère
- des initiatives en lien avec d'autres ministères et directions gouvernementales

- s'assurer que la culture fait bien partie des programmes gouvernementaux de développement socio-économiques et de réforme administrative
- un engagement actif au sein des industries culturelles, en particulier la télédiffusion, le cinéma, le livre et le disque
- le développement d'une politique régionale et locale en partenariat avec les Judets et les municipalités
- un engagement volontariste avec les artistes et l'activité menée par les artistes dans le secteur indépendant
- le développement de stratégies accordées aux publics
- le développement d'ONG pour encourager une large participation dans les activités culturelles
- le développement et la formation en techniques de direction et gestion, notamment en gestion du changement
- des stratégies de relations internationales et d'intégration européenne

Réorienter le développement stratégique

37. A la lumière des "nouvelles" tâches indiquées plus haut, nous recommandons au ministère de réévaluer ses dispositifs actuels afin de mieux marquer sa responsabilité dans la coordination stratégique et l'évaluation. Nous savons que le ministère a déjà procédé à un redéploiement et une réduction de son personnel excédentaire de 160 à 50 personnes (dont 17 personnes travaillant pour les éditions d'Etat). Cependant, si le ministère est allégé, le Rapport national indique que sa structure reste verticale avec des divisions spécialisées liées aux arts et au patrimoine, chacun étant responsable de ses activités et de ses institutions protégées.

38. Il va de soi que le ministère doit continuer à employer des spécialistes professionnels du meilleur calibre mais nous pensons qu'il lui faut insuffler une direction vigoureuse dans tous les domaines supervisés par tous les départements, ce qui va bien au-delà des institutions et réseaux publics. En d'autres termes, le ministère doit créer un espace où développer ces dimensions horizontales de politique qui deviennent de plus en plus importantes à mesure que la culture prend une nouvelle position dans une nouvelle société.

39. Le ministère ne peut se permettre de définir la culture ou la politique culturelle en fonction des seules institutions ou activités jouissant de son aide financière. Il a la responsabilité particulière de voir à plus long terme de manière à éviter la marginalisation potentielle de la culture et à combattre la tendance des gouvernements pris dans le court terme à tenir le soutien à la culture comme une nécessité optionnelle, non vitale.

40. Les changements que nous proposons seront longs à mettre en place. Dans l'immédiat, nous recommandons la création d'une Mission de la politique culturelle interne au ministère, à budget et effectif constants, pour aider à définir de nouvelles tâches et méthodes de travail. Cette unité serait responsable, entre autres, du

- maintien de liens efficaces avec les autres ministères et les Judets
- du contrôle de la mise en place de la politique culturelle et de son réexamen périodique
- du contrôle et de la coordination de la législation relative à la culture

- du développement de la collecte et de l'analyse des statistiques culturelles
- de l'initiation et de la coordination des activités de recherches propres au ministère

STRATEGIE ET PARADOXE : LES ASPECTS DE LA CREATIVITE

La diversité culturelle et la question linguistique

Le seul choix ouvert à toute société contemporaine est de gérer et exploiter le potentiel créatif de sa diversité. PAREKH Bhiku, Rethinking Multiculturalism

41. Il ne paraît que trop vraisemblable que la décision de faire du moldave (c'est-à-dire du roumain) la langue officielle de l'Etat sera une cause de tension politique dans l'avenir. Historiquement, dès que la Moldavie fut transformée en république soviétique, le russe devint la langue officielle et l'utilisation du moldave fut "russisée" par l'imposition de l'alphabet cyrillique. Cette politique s'acheva en 1989 avec la restauration de l'alphabet latin grâce à la perestroïka.

42. Dans tout pays, la langue est un élément-clé de l'identité nationale et culturelle. Pour les citoyens moldaves dont le russe est la langue maternelle, la nouvelle législation menace leur position jusqu'ici dominante dans la vie politique, économique et culturelle du pays. Certains partis politiques ont exigé que le russe soit déclaré deuxième langue officielle du pays. En même temps, la population de langue moldave, majoritaire, se sent attaquée par la position de plus en plus dominante et incontrôlée qu'occupent les émissions en langue russe retransmises depuis l'étranger.

43. Aux yeux des experts, la composition multinationale et multilingue de la population moldave, qui embrasse quelque cent nationalités, doit être interprétée comme une force culturelle enviable et évidente. Ainsi, dans les 28 écoles du district de Taraclia, où 64% de la population est d'origine bulgare, les enfants étudient quatre langues : le roumain, l'anglais ou le français, le bulgare et le russe. Nous avons été impressionnés par les bonnes relations existant apparemment entre les minorités ethniques moldaves, par les mesures législatives prises par l'Etat pour protéger leurs droits civils, économiques, sociaux et culturels et par l'intelligence avec laquelle l'Etat a traité le problème spécifique de la langue roumaine.

44. L'essentiel du crédit en revient aux efforts constants du département gouvernemental des relations nationales et des langues, grâce auquel l'Etat reconnaît l'importance de la diversité culturelle pour modeler l'avenir de la Moldavie. Ce département joue un rôle consultatif et harmonisateur auprès des nationalités moldaves (y compris les Tsiganes échappant aux statistiques) et la soixantaine d'ONG qui les représentent. Au surplus, ce département représente les minorités moldaves dans les relations internationales du pays aussi bien qu'internes. S'agissant de la langue nationale, il veille à protéger la diversité tout en promouvant le roumain à tous les niveaux comme langue de cohésion et d'intégration.

45. Le département est optimiste s'agissant de l'attitude du public moldave de langue maternelle russe à l'égard du roumain. Toutefois, et le Rapport l'illustre sans que le département le nie, il est très difficile pour le gouvernement, dans la situation économique actuelle, d'imposer la législation linguistique ou de promouvoir l'emploi du roumain plus efficacement comme langue officielle d'éducation et de vie publique ou encore comme langue de "communication inter-ethnique" : il n'y a simplement pas

assez de professeurs, de manuels et autres ressources pédagogiques pour faire correctement ce travail.

46. Du fait de ces difficultés pratiques, la position de la langue moldave, son aptitude à servir de pont dans la création d'une identité culturelle et politique de la Moldavie, restent ambiguës. Nous sommes d'accord avec le Rapport national que les autorités d'Etat seules peuvent permettre de sortir de l'impasse actuelle. Chaque citoyen devrait jouir du droit incontesté de parler, être instruit, écrire dans sa langue mais les ressources humaines et financières nécessaires doivent être inventées.

47. Plus positivement, les experts jugent que la Moldavie, en tant que pays multiculturel, doit développer la pratique du multiculturalisme et jeter un pont important entre est et ouest dans le développement en cours des stratégies de diversité culturelle en Europe. Comme l'illustre l'étude récente transversale du Conseil de l'Europe *Differing Diversities*, semblables stratégies deviendront une dimension de plus en plus importante de politique culturelle dans tout le continent :

La diversité culturelle, sous toutes ses formes, lance un profond défi aux formulations traditionnelles de la politique culturelle et à notre compréhension des intérêts publics qu'elle sert. Rapport définitif de la première année de *Differing Diversities* (voir bibliographie choisie).

Les experts espèrent que la Moldavie pourra prendre une part active dans les travaux prévus à la suite de la publication récente de cette étude.

Les institutions culturelles nationales

Nous considérons que les institutions artistiques devraient recevoir autant d'indépendance artistique, gestionnelle et financière de la part du gouvernement que possible compte tenu des responsabilités de ce dernier. Force d'action européenne pour la culture et le développement, *In from the margins*.

48. Le ministère a la responsabilité directe d'un grand nombre d'institutions nationales et de leurs employés, dont des compagnies de théâtre lyrique et dramatique, des orchestres, des galeries et des musées, ainsi que des établissements de formation et d'éducation artistique. Cette tâche monopolise l'organisation et la gestion des activités du ministère comme ses ressources, humaines et financières. Les experts ont estimé que cette préoccupation exclusive, notamment à Chisinau, entraînait l'oubli des autres activités, aux exigences légitimes, et imposait le besoin de nouvelles méthodes de travail qui puissent faire le lien entre la culture et la société.

49. Nous soutenons la nécessité d'avoir des institutions culturelles nationales puissantes, conformément aux conclusions de l'étude transversale du Conseil de l'Europe, *Institutions culturelles nationales en transition*. Nous soutenons aussi que le gouvernement moldave doit augmenter son investissement - en capital et en revenus - dans les institutions nationales afin de garantir leur avenir. En même temps, nous pensons qu'il est vital pour la politique culturelle qu'elle soit moins exclusivement préoccupée par les institutions nationales de telle sorte que d'autres domaines culturels incombant à l'Etat soient soutenus plus efficacement.

50. Nous recommandons donc que les efforts récemment accomplis par les institutions culturelles nationales en faveur des arts de la scène et du patrimoine pour accroître leurs

ressources extra-budgétaires marquent un changement fondamental dans leurs relations avec le ministère qui les soutient. Nous recommandons que l'investissement du ministère dans ces institutions soit accru et qu'il prenne une nouvelle forme ; nous recommandons que les institutions elles-mêmes changent leurs structures.

51. Ce que nous envisageons, c'est que les institutions soient encouragées (progressivement, pas de manière précipitée, avec des facilités de formation appropriées) à devenir autonomes : elles deviendront entièrement responsables de leur direction et développement internes, comme de leur politique créative, de gestion et d'emploi.

52. En tant qu'organisations autonomes, les institutions recevraient leurs subventions de l'Etat sous forme de dotations. Celles-ci seraient négociées périodiquement pour des objectifs culturels spécifiques, des programmes et des projets et ne formeraient qu'une partie (quoique majeure) du revenu inventé auprès de diverses sources. Cette inflexion décisive de politique, et dans la relation entre le ministère et les institutions culturelles, permettrait pour la première fois d'identifier les fonds publics consacrés à la production créatrice, aux projets et aux services aux auditoires, au lieu des salaires, des infrastructures et des déficits de fonctionnement des entreprises d'Etat actuellement trop peu subventionnées. Elément d'une nouvelle stratégie d'emploi culturel national, le Parlement devrait permettre aux institutions d'introduire des pratiques d'emploi plus flexibles et de réformer le système de contrats actuellement obligatoire pour les théâtres.

53. Les experts estiment que dans une économie de marché émergente les institutions nationales devraient rester au cœur de la politique culturelle nationale et qu'un statut indépendant ne pourra que leur profiter à long terme. L'indépendance encouragera d'autres mécènes ou fondateurs potentiels, ouvrira la voie à l'ensemble du public pour organiser des réseaux bénévoles soutenant le travail d'institutions individuelles.

54. Cette transformation demandera du temps et de la détermination (et nous répétons qu'il ne faut pas la hâter) mais nous sommes assurés qu'on pourra la pratiquer grâce à l'instauration de liens internationaux soutenus par des programmes de formation en gestion culturelle de haute qualité. Nous soulignons que ce n'est possible que si le niveau des dotations d'Etat garantit en effet le nouveau statut indépendant des institutions en permettant la réalisation de leurs objectifs culturels.

La responsabilité de l'Etat à l'égard des artistes

55. Dans le temps limité imparti à notre visite, il n'a pas été possible aux experts de rencontrer des artistes travaillant en individuel ou en groupe en dehors de la structure nationale des institutions et réseaux culturels, ni avec le syndicat des artistes qui, à ce que nous avons compris, continue de jouer un rôle important pour représenter les intérêts de leurs membres. Nos renseignements concernant les artistes, nous les tirons donc surtout du Rapport national qui identifie les problèmes généraux créés par de piètres conditions de travail et de vie auxquelles s'ajoutent les difficultés spécifiques aux groupes professionnels - compositeurs, artistes et écrivains. Notre rencontre avec les directeurs de la Fondation Soros nous a permis de connaître les initiatives imaginatives et pratiques prises pour améliorer les choses : en fait partie un dialogue actif avec les artistes et un certain nombre de programmes de faible coût prévus pour répondre à leurs besoins et aspirations.

56. Il est important en un sens de ne pas exagérer la différence entre les artistes dans différents domaines d'activités - ce sont tous des "êtres économiques" et en Moldavie, comme ailleurs en Europe de l'est, de plus en plus d'artistes sont promis à un travail épisodique à l'extérieur de la protection de plus en plus douteuse de l'Etat ; il est aussi important que tout système de fondation des arts - au niveau régional et local aussi bien que national - tienne compte des différences essentielles dans leur méthode de travail et progression de carrière.

57. Dans les arts de la scène, par exemple, il faut prévoir que les danseurs ont une vie active plus courte que les acteurs et les concertistes et l'on doit veiller à leur ouvrir une autre formation au moment approprié. Dans les beaux-arts et l'artisanat, il est fréquent que les années suivant immédiatement les études soient les plus difficiles pour les jeunes peintres, sculpteurs, artisans, etc. lorsqu'ils montent leur pratique : on doit donc veiller à les aider spécifiquement, peut-être avec des bourses d'installation ou un logement à bas prix, à court terme et une aide experte pour promouvoir la vente de leur travail.

58. Le ministère est très impliqué auprès des institutions nationales et dans l'éducation des artistes. En revanche, les experts ont mal discerné les stratégies et autres mesures pratiques adoptées pour atteindre le but déclaré de "garantir des conditions spirituelles et matérielles favorables à la libre expression des talents des artistes". Nous comprenons qu'un soutien limité est accordé aux artistes individuels en leur passant des commandes ; cependant, nous avons le sentiment que l'intérêt compréhensible du ministère pour les problèmes des organismes artistiques et patrimoniaux nationaux à Chisinau induit un oubli relatif des pratiques et de la production artistiques non-institutionnelles et plus généralement, de la vie culturelle en dehors de la capitale.

De nouvelles activités et nouvelles méthodes de travailler

59. Nous recommandons que tout en protégeant les institutions d'Etat, le ministère trouve moyen de créer et gérer un programme régulier de subventions qui soient spécifiquement conçues pour encourager de nouvelles activités artistiques et de nouvelles méthodes de travail. Celui-ci comprendrait un soutien aux projets multiculturels et autres, aux initiatives inspirées par les artistes, comme les petites troupes dramatiques, de danse ou musicales, les galeries indépendantes etc. Ils ne faisaient pas partie naguère du secteur d'Etat mais s'efforcent d'émerger comme une facette importante de la vie culturelle dans la société civile. Nous recommandons que des programmes de subventions semblables soient introduits au niveau régional comme national, peut-être en tenant compte de la possibilité de lier l'investissement dans la culture au développement économique induit par le tourisme. Si l'argent ne peut être trouvé, ces programmes devraient être introduits à budgets constants. Le ministère devrait soutenir, diriger et évaluer les nouvelles activités de façon systématique et veiller à ce que le cadre législatif et fiscal à tout le moins ne les pénalise pas.

60. Nous concevons que les autorités publiques élues démocratiquement ont parfois du mal à justifier le soutien à des artistes individuels par opposition aux institutions culturelles car le bienfait qu'en retire le public est plus difficilement démontré. Toutefois, il y a de multiples façons d'exploiter la créativité spécifique d'un artiste, par exemple dans le contexte de projets impliquant des communautés particulières, circonstances répondant au principe général qui veut que les artistes soient rémunérés

avec de l'argent public lorsqu'ils travaillent pour le public. Le plus important est d'apprécier la contribution créatrice offerte par les artistes de tous ordres pour résoudre les difficultés actuelles de la Moldavie et construire une nouvelle société, un avenir dynamique et prospère. Un tableau objectif des besoins et des possibilités peut être ébauché, secteur par secteur, des systèmes et méthodes de dotation développés, qui soient transparents, équitables, justifiables.

S'engager avec les artistes

61. Que devrait donc faire le ministère, outre son engagement dans l'éducation d'Etat, le système de formation et les institutions principales culturelles nationales, pour soutenir l'activité artistique professionnelle de tout type ? Nous recommandons l'approche suivante : le ministère devrait

- affirmer la valeur de, et l'engagement national pour, l'activité artistique individuelle, de groupe, ou institutionnelle
- rechercher un dialogue national et ouvert avec les artistes, pas seulement avec leurs syndicats, en exploitant l'expérience déjà acquise par la Fondation Soros Moldavie.
- ce dialogue pourrait être organisé comté par comté afin de s'assurer de la coopération des Judets et des municipalités pour développer et contrôler des stratégies régionales et locales appropriées.
- l'inclusion de ces stratégies dans les politiques culturelles locales ou nationales est d'importance et doit tenir compte de la situation des artistes et artisans dans les zones rurales comme dans les villes
- développer une stratégie nationale à moyen terme en partenariat avec les Judets et si possible la Fondation Soros pour identifier et répondre aux besoins distincts des différents types de pratique créatrice
- travailler en partenariat avec les Judets pour soutenir les galeries locales indépendants, les réseaux de promotion et les programmes d'expositions itinérantes
- travailler avec les Judets pour encourager la participation des amateurs et en particulier celle des jeunes, dans un large éventail d'activités culturelles de leur choix
- développer des programmes ciblés de subventions, disponible chaque année grâce à une compétition ouverte, visant à soutenir les initiatives inspirées par les artistes
- impliquer les artistes dans l'évaluation par leurs pairs des demandes de bourses
- instaurer un système d'évaluation de projet et de programme
- opérer des changements dans le système fiscal pour l'adapter à la situation fluctuante des artistes indépendants et à l'instabilité de leurs revenus
- soutenir les échanges internationaux d'artistes individuels et de groupes d'artistes indépendants
- soutenir les programmes nationaux de formation continue étudiés pour répondre aux besoins économiques et d'emploi des artistes

L'éducation artistique et la formation professionnelle

62. Outre son soutien aux institutions nationales du patrimoine et des arts le ministère contribue largement à la créativité grâce à sa responsabilité directe dans un système remarquable et intensif de formation dans les arts professionnels qui comprend les

beaux-arts, la musique, la chorégraphie et les arts populaires. Le système est adapté de la pratique soviétique et repose sur l'identification précoce des enfants doués et leur sélection pour une éducation de plus en plus spécialisée dans les écoles de musique et les lycées, et leur formation ultérieure dans les collèges et universités ad hoc. Dans le cas de la formation musicale, le processus peut s'étendre sur 20 ans et presque aussi longtemps dans les beaux-arts. Au sein de ce système, le ministère de la Culture est directement responsable de la formation spécialisée et le ministère de l'Éducation de l'éducation générale.

63. Le système prépare plusieurs centaines d'étudiants et fabrique une élite professionnelle de très haut calibre. Comme on a pu le constater dans le domaine musical, les résultats de l'investissement du ministère peuvent être très impressionnants. Les difficultés expérimentées par les établissements d'éducation et de formation à l'époque actuelle reflètent celles des institutions nationales et l'on nous a informé que la Moldavie avait du mal à obtenir des subventions européennes pour la formation en arts professionnels sauf, parfois, en coopération avec la Roumanie.

64. Il faudra bien un jour rapprocher, problème délicat, le nombre d'étudiants en formation avec le marché de l'emploi. Entre temps nous recommandons qu'on augmente fortement les possibilités d'échanges internationaux ouvertes au personnel et aux étudiants : la Moldavie aura beaucoup à contribuer à ces échanges dont l'objet serait d'attirer l'attention du pays lui-même sur les changements rapides qui ont lieu dans la pratique artistique en Europe, notamment du fait des nouvelles technologies, et donc sur la nécessité de réévaluer en permanence les dispositifs de formation.

65. A plusieurs reprises, nous faisons allusion à l'importance de la formation comme stratégie-clé du succès dans le développement de la politique culturelle et la gestion du changement. Au surplus, nous tenons la fourniture de formation continue en tous genres, pour les artistes et les gestionnaires de toutes les disciplines culturelles, comme particulièrement importante en cette période de mutation rapide : les facilités de voyage à l'étranger en font partie. Dans une économie de marché, la créativité, l'innovation et la diversité seront récompensées : l'initiative comme les talents de gestion sont nécessaires qui peuvent être développés par la formation. Nous recommandons que le ministère nomme une équipe spéciale chargée de recenser les besoins futurs en formation continue dans tous les domaines sous sa responsabilité et de faire des suggestions.

PROTEGER LE PATRIMOINE NATIONAL

Les musées et la protection du patrimoine

66. Comme l'illustre le Rapport national, une politique nationalement cohérente procure des avantages particuliers aux musées et au patrimoine. Assurer les services de protection et de restauration, améliorer l'accès public et les facilités d'éducation, développer la technologie de l'information et les publications, rehausser les critères scientifiques et de gestion comme la formation du personnel, exploiter au mieux le développement économique compatible notamment dans le domaine touristique, accroître les fonds extra-budgétaires et éviter l'éparpillement ou la redondance de ressources réduites, ce sont là des impératifs.

67. Les experts ont été surpris d'apprendre que l'association des musées de Moldavie est tombée en désuétude car ses membres n'ont pas les moyens de se rencontrer : nous pensons qu'il s'agit là d'une fausse économie et exhortons les Judets (conseils de comtés) et les municipalités à permettre à leur personnel d'y prendre part ; les musées nationaux à y consacrer temps et expertise aussi généreusement que possible afin que l'association prospère. Il faut aussi tout faire pour encourager la formation d'ONG qui puisse exploiter l'intérêt et le soutien bénévole du public pour le travail des musées individuels ou autres agences patrimoniales non seulement à Chisinau mais dans toutes les parties du pays.

Le folklore et l'artisanat traditionnel

68. Le Centre national de culture populaire a un rôle important à jouer dans la sauvegarde des traditions riches et diverses de ce pays de culture populaire et rurale, pour établir des conditions de travail favorables, développer la formation professionnelle, agir comme un coordonnateur et catalyseur national, promouvoir la législation nécessaire. Le Rapport fait un certain nombre de recommandations en suggérant que ces fonctions deviennent plus efficace aux niveaux national comme régional.

69. Les experts n'ont pas vu de preuve sur le terrain qu'une approche stratégique soit adoptée pour la protection, le développement et la promotion de la culture populaire, en particulier celle des artisanats et traditions locales, dans des domaines comme le textile, la céramique, l'architecture. Par un curieux paradoxe, ils sont quasi invisibles, en dépit de leur mérite, au moment-même où ils pourraient jouer un rôle significatif dans l'emploi durable et les stratégies de tourisme culturel.

70. La planification détaillée, le développement de l'infrastructure qui seront nécessaires pour mettre sur pied une stratégie intégrée de ce genre représente une tâche majeure pour les Judets et municipalités travaillant avec les gens sur le terrain et sous le pilotage du ministère. Dans cet esprit, nous recommandons qu'on redynamise les centres culturels dans les régions rurales : ces centres réagiraient aux besoins et aspirations changeants des gens du cru, encourageraient l'action communautaire et l'initiative, fourniraient de nouveaux buts à l'association du développement culturel et de la régénération économique des programmes locaux.

LA POLITIQUE CULTURELLE ET LES REGIONS

Les autorités régionales et locales

“ Les autorités régionales et locales devraient avoir la responsabilité d'établir des stratégies culturelles d'ensemble liées à leurs programmes de planification, de développement économique, social et éducatif.” In from the margins

71. Nous avons pu avoir de brèves discussions avec les élus et responsables de la culture dans la municipalité de Chisinau, dans les Judets (comtés) de Cahul, Taraclia et

Orhei, dans la région autonome de Gagauzia. En dépit de leur brièveté, ces visites ont donné l'idée de la riche diversité de traditions, nationalités, langues et cultures coexistant en Moldavie et notamment celles des communautés gagauzes et bulgares établies en Bessarabie à l'époque tsariste.

72. Lors de la réforme des gouvernements locaux moldaves, on avait prévu que les Judets et municipalités locales recevraient des responsabilités autonomes pour la culture partout dans le pays. Les responsabilités à présent décentralisées comprennent le personnel, la gestion et l'entretien des réseaux très importants de bibliothèques locales et de centres culturels - à peu près une bibliothèque et un centre culturel pour 200 personnes - et des musées locaux, des monuments et sites patrimoniaux. Les autorités locales ont aussi la tâche de soutenir les arts traditionnels et les milliers de groupes de musique et de danse en amateur qui ont rendu célèbre la Moldavie dans toute l'Union soviétique.

73. Selon nous, la conception actuelle de la politique culturelle des Judets et municipalités repose uniquement sur la préservation des réseaux et programmes existants ; nous n'avons repéré aucun intérêt pour un changement radical, une rationalisation ou un développement à moins d'une amélioration de l'économie : dans un Judet on nous a expliqué qu'il n'était guère possible de faire plus que redistribuer le budget aux autorités municipales du comté.

74. Le résultat général de la décentralisation à ce jour semble donc être la reproduction au niveau régional et local des problèmes déjà identifiés dans ce rapport en lien avec les stratégies de continuité et de protection future du ministère. Les réformes législatives et structurelles dans l'administration du gouvernement local ont été adoptées mais personne ne semble s'interroger sur les nouvelles politiques nécessaires ou sur la manière de les appliquer.

75. Nous convenons que les difficultés actuelles à chaque niveau du système sont formidables : par exemple les salaires du secteur culturel ne sont pas que ridicules, ils sont parfois en retard de neuf mois ; les bâtiments sont en mauvais état, l'équipement pas renouvelé, la technologie de l'information n'est pas disponible ; l'économie de marché n'est pas opérationnelle, beaucoup de gens vivent dans la pauvreté et n'ont pas le revenu qui leur permette d'acheter régulièrement des biens ou services culturels. En exhortant les Judets à adopter une approche positive du changement, il faut aussi reconnaître que quels que soient les nouveaux besoins à identifier, les gens continuent à dépendre des réseaux existants pour l'accès aux services de base, même s'ils sont restreints.

76. Quant aux Judets et aux municipalités, il est clair qu'il faudra plusieurs années pour établir une tradition assurée de gouvernement autonome local et démocratique en Moldavie, comme dans les autres pays d'Europe de l'Est ; les membres élus et les fonctionnaires des nouvelles administrations régionales et locales ne sont peut-être pas prêts à ces nouvelles responsabilités. Il ne faut pas y voir une critique de personnes dévouées travaillant pour leurs communautés dans des circonstances déconcertantes mais plutôt l'indication d'un besoin de programmes de formation vigoureux et bien coordonnés, surtout en ce qui concerne la conduite de projets et la gestion du changement.

Le besoin d'une politique culturelle au niveau régional

77. Les experts pensent que, un changement fondamental étant inévitable, il vaut mieux que les autorités locales s'y préparent dès maintenant et le gèrent positivement, malgré toutes les difficultés présentes plutôt de risquer d'être submergées le moment venu. Nous suggérons qu'un processus de formulation de politiques culturelles régionales et locales ambitieuses peut aider à trouver les réponses à quelques questions fondamentales demandant à être posées dès maintenant. Ainsi

- Quel est le rôle d'un centre culturel dans une société en changement ?
- A-t-on besoin de nouveaux types d'institutions multi-fonctionnelles ?
- Quel est le rôle des musées dans la satisfaction des besoins des communautés locales au XXIème siècle ? Quels sont les liens entre le patrimoine, la campagne, les activités culturelles dans une région donnée et le potentiel économique pour développer le tourisme culturel ?
- De quelle autre manière les développements culturel, économique et social peuvent-ils se soutenir ?
- Quels sont les besoins culturels particuliers et les aspirations des jeunes gens ?
- Quelles nouvelles formes de pratique artistique doivent-elles être encouragées en même temps que les plus traditionnelles ?
- Quelle contribution peuvent apporter à la nouvelle Moldavie les traditions de la diversité culturelle et linguistique dans les régions ?

78. Nous avons eu plaisir à voir que l'on commençait à poser ces questions, par exemple ; à Chisinau, qui réfléchit sur le rôle de la culture pour promouvoir la cohésion sociale dans l'environnement urbain chez les jeunes ; à Orhei, en lien avec ses sites patrimoniaux exceptionnels, sa campagne et son potentiel en tourisme culturel ; à Komrat, où le musée constitue un point de ralliement important pour la culture et l'histoire du peuple gagauz jusqu'à l'époque présente ; à Taraclia, le plus récent et petit des Judets, où 66% de la population est bulgare, 27 autres nationalités sont présentes et au moins quatre langues sont parlées et enseignées.

79. A Cahul, qui compte 20 nationalités résidentes, le théâtre a été détruit par un tremblement de terre et il n'est pas question de le restaurer dans l'avenir proche ; mais la compagnie dramatique - 17 acteurs parmi les 55 employés - présente ses mises en scène de manière itinérante, notamment dans les villages roumanophones d'Ukraine. A Taraclia, les experts ont pris part à une discussion avec des étudiants du Collège de formation des maîtres qui les a vite persuadés que la génération montante envisage avec réalisme comme optimisme bien plus que les problèmes actuels de son pays.

80. En somme, ce qui fait défaut, ce n'est pas le potentiel d'une vie culturelle riche et diverse dans les régions, mais un cadre de politique culturelle systématique développé par les Judets et par processus démocratique, domaine par domaine, par consultation et discussion avec le ministère et les municipalités, les intérêts culturels et les personnes du cru partout dans le pays pour identifier besoins et désirs locaux, définir priorités et objectifs en fonction de la qualité et de la durabilité, envisager le moyen-terme, de trois à cinq années d'avance. Nous recommandons que le ministère prenne l'initiative pour établir des politiques culturelles locales, peut-être en travaillant avec un ou deux Judets et leurs municipalités en première analyse pour établir des modèles efficaces et montrer le chemin.

La décentralisation et le partage des responsabilités

81. Autre aspect de la décentralisation, la relation entre les institutions culturelles d'Etat basées à Chisinau et le reste du pays. Nous avons appris qu'à l'époque soviétique un réseau de tournée régionale existait pour faciliter la dissémination du travail créé par les institutions nationales mais celui-ci ne fonctionne plus à cause de l'effondrement économique, de la ruine des infrastructures de transport et de bâtiments et de l'incapacité du public de contribuer de manière significative aux coûts grâce à la billetterie.

82. A notre avis, des dangers sérieux guettent la politique culturelle dès maintenant et à l'avenir si les institutions d'Etat s'isolent des publics régionaux et si ces derniers n'ont pas accès aux activités professionnelles de grande qualité qu'ils financent par leurs impôts. Nous recommandons de voir si quelque tournée régulière des pièces théâtrales, des concerts et des expositions ne peut être mise sur pied, même si c'est d'abord à une échelle réduite. Celle-ci devrait être entreprise sur la base d'une responsabilité partagée et d'une co-fondation entre le ministère et les Judets.

83. Nous voyons un danger plus général à l'approche actuelle de la décentralisation dans le domaine culturel si une distinction trop nette est faite entre les responsabilités et les budgets du ministère et les Judets. Un réseau de tournées est un exemple parmi d'autres où l'acceptation d'une responsabilité commune pourrait être nécessaire pour développer une relation fondée sur la politique culturelle et des objectifs définis plutôt que sur l'utilité financière et administrative. On pourra objecter que les Judets et les municipalités sont des autorités indépendantes, démocratiquement élues et qu'une fois qu'un accord a été trouvé pour leur déléguer certaines tâches et responsabilités, le ministère doit les laisser travailler. Il y a là toutefois une négation flagrante de la nécessité suprême de voir articuler, coordonner et développer la politique culturelle au plan national comme local.

84. Il nous apparaît que les Judets doivent continuer à travailler en lien étroit avec le ministère pour définir des politiques répondant aux besoins et différences régionales, garantissant l'intégration de la culture dans d'autres domaines du développement régional, impliquant pleinement les municipalités locales dans le processus simultané de la formulation et de l'évaluation des politiques. Si nécessaire, il ne faut pas exclure la pratique de subventions conjointes par ministère et Judets. Nous comprenons bien que le ministère ne saurait imposer une politique aux comtés et municipalités mais notons dans le Rapport national qu'il a les moyens de lier les stratégies culturelles au niveau régional et local aux programmes de développement économique, social et éducatif, et celui de coordonner et stimuler les activités : nous l'exhortons à les employer.

RELATIONS INTERNATIONALES

Isolement national et intégration européenne

85. A l'été 1991, de nombreux pays européens ont tardé à reconnaître l'indépendance de la Moldavie. Ce facteur, lié à la sévérité des difficultés internes du pays, a contribué à une période d'isolement du reste du continent plus longue que pour d'autres anciennes républiques soviétiques, par exemple, les Etats baltes. Cas remarquable, dans ces circonstances, la culture a commencé à jouer un rôle important pour rompre l'isolement de la Moldavie à l'heure où elle cherche à mieux s'intégrer dans la communauté européenne. La Moldavie est entrée à l'UNESCO en 1993 et a signé la Convention

culturelle européenne en 1994. La Moldavie fait aussi partie de l'Agence de la Francophonie.

86. Il existe naturellement des liens culturels étroits avec la Roumanie (dont le programme de coopération annuel avec la Moldavie comprend la restauration patrimoniale, le soutien aux arts du spectacle dont l'équipement théâtral, la fourniture de livre aux bibliothèques publiques et celles d'instruments de musique) et il faut espérer qu'ils se renforceront. Il faut aussi espérer que l'on ne tardera pas à renouer l'accord culturel avec l'Ukraine voisine.

87. Récemment, la Moldavie a pris une part très active au projet MOSAIC du Conseil de l'Europe. Dans ce cadre, les acteurs de la politique culturelle et les administrateurs ont assisté à des séminaires multilatéraux sur la dotation et le mécénat à la culture, les conditions de travail des artistes et la diversité culturelle. Ils ont aussi été invités au débat national sur la politique culturelle en Roumanie qui s'est tenu à Bucarest en septembre 2000. Ces rencontres leur ont donné l'occasion de développer des liens, d'échanger des informations et de partager des expériences avec leurs collègues d'autres pays prenant part au projet MOSAIC (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie, la Slovénie et "l'ancienne république yougoslave de Macédoine"). En outre, plusieurs publications sur la politique culturelle ont été traduites en moldave afin de favoriser leur dissémination dans le pays. Le projet MOSAIC s'achèvera fin 2001 ; malgré tout, il pourrait déboucher sur le développement d'activités plus centrées sur des besoins locaux, comme les ateliers au niveau national, les sessions de formation pour les administrateurs ou directeurs culturels, ou les activités encourageant le développement de la société civile.

88. Comme le Conseil de l'Europe, la Fondation culturelle européenne promeut les activités culturelles et éducatives et la recherche d'une "multinationalité de caractère européen". Dès 1997, la fondation a commencé à encourager les projets dans la région baltique et l'Europe du sud-est. Elle vise à encourager le rapprochement entre les artistes, les gouvernements et les ONG et a organisé des conférences et des discussions en Roumanie en juillet 2000 et en Bulgarie en janvier 2001. Nous avons appris avec plaisir que la Fondation espère établir une antenne en Moldavie en 2001.

89. Nous avons mentionné ailleurs l'excellent travail accompli par la Direction des relations nationales et des langues du gouvernement moldave dont la mission externe et interne est importante pour la population multiethnique et multilingue du pays. Nous estimons qu'il découlerait naturellement du programme MOSAIC que la Direction et le ministère travaillent ensemble pour exploiter l'expérience moldave dans le débat suscité par l'Etude transversale du Conseil de l'Europe sur le thème de la politique culturelle et de la diversité.

90. L'Opéra national de Moldavie et les compagnies de ballet sont devenus des ambassadeurs culturels prestigieux en Europe de l'ouest ; la Philharmonie aspire à leur emboîter le pas et nous espérons qu'elle y sera encouragée. La Fondation Soros a soutenu un certain nombre de projets importants nécessitant des échanges internationaux. Ainsi, cette Fondation a invité des chorégraphes d'autres pays européens à diriger des ateliers en Moldavie, initiative qui a débouché sur un festival très réussi de danse contemporaine à Chisinau et à la formation d'un groupe de danse contemporaine moldave indépendante. Ce sont là des activités précieuses pour jeter des ponts mais nous pensons que l'heure est venue pour les autorités d'adopter une

approche plus coordonnée et réactive dans le développement de programmes d'échanges culturels internationaux à tous niveaux : ces programmes devraient faire intervenir des directeurs culturels aussi bien que des artistes.

91. En général, il est important, lorsque les Etats nouvellement indépendants de l'Europe orientale et centrale aspirent à de nouvelles politiques, d'autres rapprochements et partenaires, qu'ils ne pensent pas uniquement à l'Europe de l'ouest mais continuent à partager entre eux expérience et idées, ce qui fut un objectif essentiel du programme MOSAIC. Une idée dont nous pensons qu'elle mérite d'être approfondie est la formation d'un petit Observatoire culturel indépendant moldave, prenant place dans un réseau d'organisations similaires dans d'autres pays ayant participé à MOSAIC.

LA PARTICIPATION PUBLIQUE A LA VIE CULTURELLE

Le développement des ONG

“ Nous sommes au stade où une implication plus active du secteur des services dans la vie sociale devient plus concrète et active “ le Président Lucinschi à Carcea Alba

92. Des délégués de quelque 120 ONG, ainsi que des représentants du gouvernement, des ambassades étrangères et des organisations internationales ont pris part au deuxième Forum des ONG qui s'est tenu à Chisinau en novembre 1999. Les ONG présentes couvraient un large champ d'activités et de problèmes, dont l'administration publique locale, l'économie, la jeunesse, l'étude des hommes et des femmes dans la société, l'éducation, les droits de l'homme, l'écologie et les médias. Dans son discours de bienvenue, le président Lucinschi s'est félicité de la croissance récente et de l'évolution des ONG en Moldavie et de leur rôle décisif pour trouver des solutions aux multiples problèmes du pays. Le Forum lui-même fournit une plate-forme importante au secteur bénévole en se concentrant sur les objectifs communs suivants :

- renforcer le partenariat entre l'Etat, l'économie et la société civile
- identifier et hiérarchiser les priorités du bénévolat
- développer une stratégie de participation dans le règlement des problèmes communautaires
- contrôler les réussites des ONG, promouvoir le bénévolat dans la société

93. Les experts sont impressionnés par ce partenariat manifeste entre les secteurs publics et bénévoles en Moldavie aux niveaux national et local. Cependant, la liste des organisations représentées au forum suggèrent que de tels partenariats dans le domaine culturel se sont plus lentement développés que dans d'autres secteurs ; ils devraient être mieux encouragés par le ministère, les Judets et les municipalités pour réaliser leur potentiel. L'importance du bénévolat pour soutenir tous les genres d'activités culturelles, et de la constitution d'un réseau entre les ONG demande à être souligné pour devenir un trait intégral de la politique culturelle à chaque niveau.

94. Nous supposons que les autorités nationales et régionales auront tendance à considérer la question importante de la participation de deux façons : soit sous l'angle de l'assistance publique aux événements professionnels soit sous celui de l'implication dans des activités de musique et de danse traditionnelles dirigées par des professionnels. Le schéma d'activités culturelles en amateur habituel en Europe de l'ouest, organisées par l'enthousiasme de petits groupes fort importants dans la société civile renvoie à des

notions du travail et du loisir appartenant à des traditions et des conditions tout à fait différentes. Dans la situation économique de la Moldavie, rares sont les gens ayant des revenus suffisants et les auditoires se sont amenuisés. Cependant il faut encourager la participation active aux initiatives bénévoles.

95. Quand on envisage l'avenir, il est inévitable qu'en Moldavie, comme dans d'autres pays d'Europe de l'est, la culture ait fort à faire pour retenir l'attention des gens : elle reposera en dernier ressort sur son aptitude à susciter des choix. Avec l'extension du marché, les gens attendront de pouvoir se divertir de mille façons différentes avec leur argent disponible : ce sera vrai des jeunes en particulier. Du coup, les autorités n'étant plus les principaux fournisseurs et gestionnaires des activités culturelles comme par le passé, il faudra modifier le mode de pensée pour s'adapter à de nombreuses nouvelles exigences de soutien financier comme à de nouvelles possibilités : il leur faudra avoir une idée très précise du cadre politique guidant leur réponse.

La culture et la société ouverte : la Fondation Soros en Moldavie

96. Les Fondations Soros sont un réseau d'organisation non-gouvernementales indépendantes financées par le philanthrope et financier George Soros pour aider au développement de sociétés ouvertes, notamment en Europe centrale et orientale et dans les pays de l'ancienne Union soviétique. Les Fondations Soros aident à bâtir les infrastructures et les institutions nécessaires aux sociétés ouvertes en soutenant un large éventail de programmes en éducation, médias et communications, droits de l'homme et aide humanitaire, science et médecine, arts et culture, restructuration économique, administration publique et réforme juridique.

97. Le concept Soros de la société ouverte est fondé sur la théorie que les gens agissent à partir d'une connaissance incomplète et que personne ne détient la vérité définitive. A la différence des sociétés fermées dominées par l'Etat, les sociétés ouvertes sont caractérisées par l'Etat de droit, l'existence d'un gouvernement démocratiquement élu, une société civile diverse et vigoureuse, le respect des minorités et des opinions minoritaires, la liberté du marché. Tandis qu'une société fermée consacre l'essentiel de son énergie à préserver l'ordre existant, une société ouverte part du droit et du respect des droits d'autrui pour établir le progrès et la prospérité.

98. Comme leurs équivalents dans d'autres pays, les programmes et les projets soutenus par la Fondation Soros en Moldavie embrassent plusieurs des secteurs-clés de la vie nationale. Au surplus, l'Institut de la Société ouverte à Budapest promeut un programme régional qui comprend des ingrédients culturels visant à mettre en oeuvre différents types d'action culturelle ainsi qu'un secteur artistique autonome et novateur. Tous les programmes Soros mettent en relief des projets transfrontières et le déploiement de nouvelles technologies pour créer de nouvelles méthodes de travail.

Programmes et projets Soros récents en Moldavie

99. En 1999, le Programme des Arts et de la Culture de la Fondation Soros Moldavie a soutenu des projets de théâtre, de littérature, de musique expérimentale, de danse contemporaine et de chorégraphie et d'arts plastiques. Les projets concernant le développement de la gestion culturelle et artistique, l'éducation artistique et la modernisation des ressources pédagogiques à l'université d'Etat des arts ont été particulièrement choyés. Le Centre Soros pour l'art contemporain à Chisinau encourage

le développement d'un réseau d'ONG indépendant tout en organisant un programme important d'expositions, d'ateliers, de camps d'été, de bourses d'artistes, de conservation d'archives publiques et d'une bibliothèque de livres et de périodiques. La méthode caractéristique de la Fondation consiste à consulter les groupes d'intérêt spécifiques, à analyser leurs besoins avant de cibler l'assistance idoine.

100. Dans le domaine de la danse, par exemple, la Fondation a invité des chorégraphes d'autres pays européens à diriger des ateliers à Chisinau qui ont débouché sur un festival de danse contemporaine et la création d'une compagnie de danse contemporaine en Moldavie. En 2000, la consultation avec les musées nationaux a suscité une analyse des difficultés majeures aux niveaux national et local : la nature incomplète de l'information détenue sur les collections muséales ; un manque d'expertise pour la gestion des visiteurs et muséographique ; un manque drastique de catalogues, de matériaux promotionnels et de technologie de l'information ; il en est résulté une initiative conjointe de la Fondation Soros et du Programme de publication électronique de l'Institut de la société ouverte de Budapest. S'agissant des beaux-arts, un projet est en préparation pour apporter des améliorations techniques au Musée des Arts plastiques. Les demandes des artistes individuels sont examinées par des experts indépendants et des bourses permettent à des artistes de travailler sur un projet pendant un an.

101. Nous ne doutons pas que le travail de la Fondation Soros soit de la première importance pour le développement de la politique culturelle en Moldavie aujourd'hui grâce à son aptitude à prendre des décisions indépendantes, à lancer des programmes que les autorités ne peuvent ou ne veulent lancer, et fait non moins important, parce qu'elle travaille en partenariat avec les autorités publiques, les artistes et les gestionnaires culturels sur des programmes et des projets traitant des problèmes de transition, qu'elle contribue au développement politique à tous les niveaux.

102. Mais la Fondation n'a pas l'intention de se substituer aux autorités et n'en a pas les moyens. Si les experts ont salué son approche exemplaire de l'innovation culturelle, des nouvelles méthodes et projets, ils n'ont pas eu l'impression que ces ingrédients essentiels de la politique culturelle soient des objectifs du ministère ou des Judets. Selon nous, le ministère devrait rechercher les partenariats avec la Fondation. Ce sera la manière d'optimiser les ressources humaines et financières. Au surplus, le ministère augmenterait sa crédibilité auprès des artistes et le public serait convaincu de son ouverture aux idées neuves.

LES INDUSTRIES CULTURELLES

A mesure que les industries culturelles prennent une importance économique immense, il existe une tension inévitable entre les buts culturels et la logique du marché, entre les intérêts commerciaux et le désir d'un contenu reflétant la diversité. UNESCO, Our creative diversity.

Les médias

103. Le rôle des médias, tant audio-visuels qu'écrits, est décisif pour la communication culturelle et il faut le développer en lien avec les institutions culturelles, les ONG et les artistes. L'une des tâches principales des médias est de diffuser l'information et la compréhension du patrimoine, des arts, des projets et du développement stratégique ; en

ce sens les médias occupent une fonction importante comme indicateur de la diversité culturelle et catalyseur de la société civile. Les technologies de la communication restent à développer en Moldavie ; un investissement minimal dans ce domaine contribuerait grandement à la culture et à la vie de la communauté en général.

Moldavie TV

104. La télévision nationale moldave (MTV) a quarante ans. C'est pour l'instant une société d'Etat gérée par une commission parlementaire mais l'on s'apprête à transférer sa propriété de l'Etat à une société publique. Sa mission est de faire le lien entre l'Etat et le citoyen, d'être un miroir de la société accessible et compris par tous. Elle doit s'y efforcer avec un budget permettant 4 heures de programmes par jour seulement auxquels s'ajoutent des émissions financées par le mécénat. Instaurer une redevance serait pour l'instant impossible. MTV ne peut soutenir la comparaison avec les principaux réseaux roumain et russe. Le Rapport national s'inquiète de ce que les réseaux en langue russe dominent les médias.

105. Compte tenu des contraintes opérationnelles, il est remarquable que 40 à 50 % de la production de MTV soient culturels au sens large. Chaque jour, il y a une émission promouvant l'usage correct du roumain ; MTV diffuse aussi en russe, bulgare, gagauz, ukrainien. Il y a même 10 minutes de français préparées par l'Alliance française et l'ambassade de France. Pour une analyse détaillée des médias, on renvoie à *Moldavie, Media in transition*, Hugh Poulton, Article 19, 1999, réalisé avec l'aide du Centre de journalisme indépendant de Chisinau.

Le secteur du livre

106. L'information principale apprise durant notre visite, c'est le manque endémique de livres en tout genre dans les bibliothèques et établissements éducatifs, notamment en moldave. Il importe que des programmes d'aide soient mis sur pied par le ministère afin d'encourager les éditeurs privés à entreprendre des projets particuliers.

107. On renvoie les lecteurs pour un portrait de la situation à l'examen de la politique nationale du livre en Moldavie mené par Jean Richard via le Projet sur la publication électronique, les livres et les archives du Conseil de l'Europe, 2000. On en rappellera les principales recommandations :

- Développer une politique nationale du livre pour toutes les branches du secteur du livre, incorporée dans la Loi sur le livre, harmonisée à la législation concernée
- Créer un Centre national du livre responsable devant le ministère de la Culture et comprenant des représentants de tous les organes publics et privés liés aux livres, pour aider à préparer la Loi sur le livre et contrôler et superviser sa mise en oeuvre

108. Nous attirons aussi l'attention sur la déclaration suivante de l'Examen :

La Fondation Soros de Moldavie est l'un des acteurs essentiels du secteur du livre et couvre tous les aspects depuis la création littéraire et l'édition jusqu'à la distribution et les bibliothèques. Pris ensemble, ses programmes proposent un cadre cohérent à une politique nationale du livre.

Cinéma

109. Neuf mois par an, la Moldavie a un climat idéal pour la production des films et de nombreux sites de tournage intéressants : mais les studios internationalement célèbres de Chisinau - Moldavie Film - qui employaient naguère 1800 personnes et pouvaient faire neuf long-métrages par an ne reçoivent plus d'argent de l'Etat et sont quasi fermés. Les archives elles-mêmes si précieuses sont en danger à cause de mesures de conservation inappropriées et de mauvaises conditions de stockage. Le réseau de distribution est lui aussi sur le point de s'effondrer : 15 cinémas restent en activité, dont 8 à Chisinau ; tous les 15 ne sont guère fréquentés et vont être privatisés.

110. Quant aux studios, nous avons appris qu'ils intéresseraient l'investissement international mais le gouvernement précédent n'a pu se décider soit à les privatiser ou à les louer sous de bonnes conditions. Les experts ne prétendent pas comprendre la stratégie de cette situation paradoxale où le ministère de la Culture ne semble pas être entendu et où l'on voit une industrie créatrice dotée de plusieurs avantages périlcliter. Il est clair qu'il n'y a pas de politique nationale du cinéma et que l'on peut s'attendre au pire sans une réaction urgente.

111. Etant donné l'importance croissante des industries culturelles pour la politique socio-économique, nous recommandons que le gouvernement adopte une approche plus intégrée de leur développement, que le ministère de la Culture puisse créer une force d'action spéciale pour coordonner la politique en ce domaine en consultation avec les autres ministères responsables et qu'elle fasse des recommandations.

RESUME DES RECOMMANDATIONS

Culture et société : développement durable

1. Le gouvernement devrait saisir l'occasion donnée par l'examen pour réaffirmer son engagement pour la culture, agent de changement et cohésion sociale, de régénération et développement économique ; pour lancer un débat national sur l'avenir de la politique culturelle à tous les niveaux.
2. Le gouvernement devrait affirmer clairement que le ministère de la Culture est l'entité chargée de la stratégie du développement culturel et de la coordination nationale afin de veiller à ce que la culture joue tout son rôle dans la reconstruction du pays.
3. Le gouvernement devrait avoir une approche plus intégrée du développement des industries culturelles. Le ministère de la Culture devrait être mandaté pour établir une force d'action spéciale pour coordonner la politique en ce domaine en consultation avec les autres ministères responsables

Questions de politique culturelle

4. Le Rapport national devrait comporter une préface établissant l'engagement du gouvernement pour la culture, énumérant les buts, objectifs, priorités et résultats du ministère de la Culture depuis 1989.
5. Grâce à la législation et au budget national, le gouvernement devrait prendre des mesures urgentes pour promouvoir une politique culturelle ambitieuse, dont
 - a) une conception stratégique des besoins en subventions (capital et revenus)
 - b) de nouveaux fonds publics pour moderniser les institutions et réseaux publics
 - c) une augmentation significative du budget du ministère
 - d) des mesures fiscales ciblées pour les besoins spécifiques des artistes dans une économie de marché
 - e) des incitations pratiques sous forme d'abattements pour encourager le mécénat industriel et privé
 - f) un dispositif de formation continue, en gestion de projets et du changement
6. Le ministère devrait avoir mission de développer une politique culturelle globale et ambitieuse
7. Le ministère devrait poursuivre une politique intégrée pour les musées et les monuments historiques
8. Il devrait revoir ses dispositifs de coordination et d'examen pour lancer de nouvelles tâches et s'assurer que la culture fait partie intégrante du programme de développement gouvernemental

9. Le ministère devrait songer à former une Unité de stratégie culturelle à budget et effectif constants pour aider à cibler de nouvelles méthodes de travail.

Diversité culturelle

10. La composition multinationale et multi-langue de la population moldave, riche de plus de 100 nationalités, devrait être promue comme une force culturelle évidente.

11. Le ministère et le département des relations nationales et des langues devraient être encouragés à verser l'expérience moldave au débat suscité par la publication de l'Etude transversale du Conseil de l'Europe sur le thème de la politique et de la diversité culturelles

Pluralité d'objectifs pour la politique culturelle

12. Les institutions nationales devraient rester au cœur de la politique culturelle. Les experts approuvent que l'Etat y investisse davantage non pas moins.

13. Les institutions nationales devraient être encouragées (progressivement, pas de manière précipitée) à l'autonomie de gestion, direction et développement, comme de politique de l'emploi. Le Parlement devrait permettre la réforme du système de contrat utilisé dans les théâtres d'Etat

14. L'investissement public dans les institutions culturelles devrait prendre la forme de dotations liées à une production créative et à des services aux auditoires. Le niveau de ces dotations doit permettre aux institutions d'atteindre leurs objectifs culturels.

15. Parallèlement à l'entretien et à la protection de ces institutions, le ministère doit pouvoir lancer un programme de subventions régulières aux nouveaux projets et initiatives ; aux petites troupes dramatiques, de danse et de musique, galeries indépendantes etc. Le ministère doit intégrer cela si nécessaire dans le budget existant.

16. Le ministère doit affirmer la valeur de l'activité artistique individuelle aussi bien qu'institutionnelle ou de groupe

17. Le système de subvention artistique aux niveaux national et local doit tenir compte des rythmes différents de travail et de carrière des artistes

18. Le ministère doit faire de la Fondation Soros un partenaire-clé pour développer de nouvelles méthodes de travail pour et avec les artistes non-employés dans les institutions d'Etat principales

19. Le ministère doit prendre des mesures pour soutenir, contrôler, évaluer les nouvelles activités de manière systématique, pour veiller à leur ajuster le cadre législatif et fiscal sans les obérer.

20. Une force d'action spéciale doit être créée pour définir les besoins de formation en tous domaines culturels
21. La contribution des artisanats et traditions locales à l'emploi durable et au tourisme culturel doit être développée. Il faut revitaliser les centres culturels dans les zones rurales pour intéresser les communautés.

Décentralisation et déconcentration

22. Le ministère devrait veiller à maintenir l'équité dans le dispositif culturel national sur tout le territoire comme à Chisinau
23. Le ministère devrait garantir l'implication et la coopération des Judets et des municipalités dans le développement des stratégies culturelles : celles-ci doivent tenir compte de la situation des artistes et des artisans dans les zones rurales comme dans les villes
24. Le ministère et les Judets doivent travailler ensemble pour développer des politiques culturelles radicales qui reflètent les besoins et différences régionales et impliquent pleinement les municipalités dans le processus de formulation et évaluation de la politique.
25. Le ministère devrait coordonner les activités dans les régions, utiliser ses atouts pour relier le culturel au socio-économique et au pédagogique à tous les niveaux
26. Le ministère devrait prendre l'initiative de ces politiques, peut-être en travaillant d'abord avec un ou deux Judets afin de définir des schémas efficaces.
27. Le ministère devrait lancer une étude pour voir si l'on peut relancer des tournées régulières (concerts, théâtre, expositions) sur la base d'une co-fondation entre le ministère et les Judets.

Le partenariat dans la société civile

28. L'importance du bénévolat dans le soutien de l'activité culturelle de tout genre et d'un réseau efficace reliant les besoins des ONG doit être réaffirmée à tous les niveaux
29. Le ministère doit travailler avec les Judets pour encourager la participation des amateurs, et notamment des jeunes, à un vaste éventail d'activités de leur choix et une pluralité d'action bénévoles soutenant les activités culturelles.

Relations internationales

30. Les autorités moldaves doivent adopter une approche coordonnée du développement des programmes d'échanges culturels internationaux

31. A la suite de la participation active de la Moldavie à MOSAIC, il faudrait songer à créer un petit Observatoire culturel indépendant en Moldavie comme faisant partie d'un réseau d'organisations similaires dans d'autres pays de la région.

ANNEXES***List of contacts and interview partners***Meeting at the Ministry of Culture

M. Ghenadie Ciobanu, Minister

M. Andrei Lozovan, vice-Minister

M. Alexei Colibneac, Director, Department of Heritage and Fine Arts

Mme Silvia Cibotaru, Deputy Director, Department of Heritage and Fine Arts

Mme Leahu Rodica, Advisor to the Minister

M. Vlad Melnic, Director for Cultural Action

Mme Margareta Neamtu, Director, Department of Arts Training and staffing

M. Constantin Cheianu, Director, Department of Theatre, Music and Relations with the Artists' Unions

M. Ion Balteanu, President of the Crafts Union

Meeting at the National Museum

M. Nicolae Raileanu, Director of the National History Museum

M. Mihai Ursu, Director of the National Museum of Ethnography and Natural History

Mme Raisa Aculova, Director of the national Museum of Fine Arts

Meeting at the National Opera

Mme Svetlana Bivol, Director of the National Opera

M. Mihai Coretchi, Director of the Salle d'Orgue

M. Titus Jucov, Director of the Theatre des Marionettes

M. Vasile Stratulat, Deputy Director of the Palais National and "Moldavie-concert"

M. Boris Focsa, Director of the "Luceafarul" Theatre

M. Veaceslav Madan, Director of the "A.P. Cekhov" Russian Theatre

M. Vitalie Caraus, Director of the "M. Eminescu" National Theatre

M. Ion-Gheorghe Svidchi, Deputy Director of the National Centre of the Art of the Circus

Meeting with the Prime Minister

S.E. Dumitru Braghis, Prime Minister of the Republic of Moldavia

Meeting with the President of the Parliamentary Commission for Culture, Education and Mass Media

M. Gheorghe Duca, President of the Commission

M. Andrei Strimbeanu, vice-President of the Commission

Meeting at the Department of National Relations and Languages

M. Valeriu Culev, Deputy Director General

M. Theodore Magder

[List of contacts and interview partners continued]Meeting with the Directors of the artistic training institutions

M.Vlad Burlea, Director of the "Stefan Neaga "College of Music

Mme Galina Buinovschi, Director of the "George Enescu" Lycee de Musique

Meeting at Comrat

M. Ilic Stoianov, vice-President of autonomous region of Gagaouzy

Mme Maria Balova, vice-President of the Gagaouz Assembly

Mme Alexandra Molla, Director of Culture

Meeting at Taraclia

M. Kiril Darmancev, Chairman of the County Council

M.Stepan Taniv, Director of Culture

Meeting at Cahul

M.Valeriu Papazov, vice- Chairman of the County Council

M.Nicolae Haheu, Director of Culture

M.Alexandru Turcanu, Artistic Director of the "B.P.Hasdeu" Musical Drama Theatre

Meeting at the Soros Foundation, Moldavia

M. Victor Ursu, Executive Director

Ms. Victoria Miron, Program Coordinator, publishing, art and culture

Select Bibliography

BRUCHIS, Michael: *The Republic of Moldavia - from the collapse of the Soviet Empire to the Restoration of the Russian Empire*, East European Monographs, Boulder/Columbia University Press NY 1996

DIMA, Nicolas *From Moldavia to Moldavia*, East European Monographs, Boulder/Columbia University Press NY 1991

GREEN, Graham *The Post Soviet States* Arnold, London 1999.

INKEI, Peter *Private Support to Culture* The Budapest Observatory 2001

PAREKH, Bhiku *Rethinking Multiculturalism* Macmillan Press 2000

UNESCO, World Commission on Culture and Development, *Our Creative Diversity* UNESCO 1995

COUNCIL OF EUROPE, European Task Force on Culture and Development, *In from the Margin*: Council of Europe 1996

McILLROY, Andrew *Funding the Future* Council of Europe 2001

MYERSCOUGH, John *National Cultural Institutions in Transition, Desestatization and Privatisation* Council of Europe 2001

POULTON, Hugh *Moldavia: Media in Transition*: ARTICLE 19 London 1999

RENARD, Jacques *Cultural Policy in the Russian Federation* Council of Europe 1996

RENARD, Jacques *Cultural Policy in Romania* Council of Europe 1999

RICHARD, Jean *Review of national book policy in Moldavia* Electronic Publishing, Books and Archives Project: Council of Europe 2000

BENNETT Tony *Differing Diversities: Transversal Study on the Theme of Cultural Policy and Cultural Diversity* Council of Europe 2001

CENTER CONTACT *The White Book of the Second NGOs Forum of the Republic of Moldavia* Editura ARC, Chisinau 1999

SOROS FOUNDATION MOLDAVIE *1999 Activity Report*, Chisinau 1999